

## Lettre d'information d'Universitaires Sans Frontières

Tout d'abord, recevez nos meilleurs vœux pour 2023. Maintenant que la pandémie semble s'éloigner, les activités internationales d'USF semblent reprendre, et de nombreuses actions sont en cours de négociation à la fois en Afrique et en Amérique latine, concernant la formation des étudiants et celle des chercheurs. Une fois celles-ci mises en place, nous vous informerons des résultats obtenus. En effet, pour diverses raisons allant de la lenteur des prises de décisions au basculement des priorités et de la recherche de financements, les choses peuvent trainer plusieurs trimestres.

Dans ce numéro, seront abordés trois aspects, la mise en place d'une licence professionnelle en biologie sur le traitement des déchets et des eaux usées au Bénin suivie du résultat de la nomination d'un recteur pour une université guinéenne. Enfin, notre association-sœur Animath présentent ses différentes activités en Afrique.

Souhaitant bonne lecture.

Prof. Robert Laurini, directeur de publication.

### L'engagement de la première licence professionnelle « Biologie – Traitement des eaux et gestion des déchets » au Bénin

Les collectivités locales du Bénin, des entreprises spécialisées en gestion des déchets, d'autres en traitement de l'eau sont engagées dans une stratégie d'assainissement dans ce pays. Mais manque le personnel qualifié pour accompagner ces actions. Une première mission engagée en 2021 par Universitaires sans Frontières (USF) et l'IUT de la Roche-sur-Yon (Université de Nantes) avait permis d'établir des échanges avec plusieurs entités professionnelles concernées du Bénin. Celles-ci ont confirmé leur grand intérêt pour un nouveau cycle de formation universitaire en biologie (traitement de l'eau et gestion des déchets) et leur volonté d'y donner appui.

### Du besoin de formation à l'habilitation ministérielle

Le besoin d'une formation professionnelle universitaire est bien là. Elle est maintenant engagée à l'École Supérieure Le Faucon dans le cadre d'un projet pluriannuel avec l'appui d'USF et de l'IUT de la Roche-sur-Yon. Toutefois Cette

formation professionnelle étant tout à fait nouvelle au Bénin, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé qu'une Commission d'habilitation devait être constituée pour en apprécier le bien-fondé. Cette commission a rendu un avis favorable à l'habilitation de l'ES le Faucon à préparer cette nouvelle licence professionnelle, et le Ministère de l'Enseignement supérieur a publié le 6 avril 2022 un arrêté autorisant l'ES le Faucon à engager cette formation.



L'avis de la Commission Consultative nationale et l'arrêté ministériel ayant été donné après la clôture des inscriptions des étudiants, la première rentrée, initialement prévue en octobre 2021, a donc été reportée d'un an en octobre 2022. Il a donc été considéré que deux activités préparatoires seraient engagées la première année du projet : la formation de formateurs et l'engagement de l'acquisition de matériel de laboratoire pour cette nouvelle spécialité universitaire.

### **La formation de formateurs**

Trois formateurs de l'ES le Faucon, Dr TOPANOU Nikita, Dr Espérance KOUGNIMON et de Mme Roseline ZODEOUGAN ont effectué une mission de formation de formateurs à l'IUT de la Rochesur-Yon (université de Nantes) du 27/09 au 7 octobre 2022. Elle a permis aux enseignants béninois et à la technicienne de laboratoire de se familiariser avec les pratiques pédagogiques mises en place dans le Département Génie Biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies de l'IUT français. De surcroît des rencontres avec des professionnels et entreprises françaises ont pu être organisées pendant leur séjour.



### **L'acquisition de matériel de laboratoire**

Une liste d'équipements de laboratoire a été établie afin de répondre aux besoins des TP prévus dans la nouvelle filière licence professionnelle "Biologie - traitement de l'eau et gestion des déchets ». Plusieurs fournisseurs béninois ont été sollicités pour établir des propositions. Sur ces bases, une sélection a été établie pour que le processus de commande soit engagé.

### **L'engagement tardif de la rentrée 2022/2023**

Le nombre d'étudiants inscrits en novembre 2022 est encore faible pour la première année universitaire 2022/2023. Ceci s'explique par une décision d'habilitation tardive communiquée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, mais aussi par l'incertitude des étudiants à s'engager dans une voie qui

n'existait pas encore au Bénin, et dont ils comprennent mal les perspectives professionnelles. L'ES le Faucon est consciente de ces limites provisoires et maintient l'ouverture de la filière. Toutefois, il a été convenu qu'une nouvelle information sera effective bien en amont de la rentrée universitaire d'octobre 2023. Il a donc été convenu qu'une nouvelle stratégie de communication sur la nouvelle filière doit être mise en place. Celle-ci repose sur une série d'étapes vis-à-vis des futurs étudiants et vis-à-vis des entreprises concernées du secteur.

Vis-à-vis des futurs étudiants, des conférences et présentations de cette nouvelle filière et de ses débouchés leur permettront de mieux comprendre l'intérêt de cette nouvelle filière.

### **Renforcer les liens avec les entreprises et collectivités territoriales concernées**

Les liens seront également renforcés avec les entreprises du secteur au Bénin. L'objectif est d'établir des partenariats permettant de prévoir et planifier leurs coopérations dans la formation des étudiants de la nouvelle filière. Cela repose sur des conférences effectuées auprès des étudiants, des visites d'entreprises, de sites de traitements des eaux et de gestion des déchets, de participation aux enseignements, de proposition de projets tutorés sous forme de partenariat, d'accueil de stagiaires, de dispositions pour faciliter l'intégration professionnelle des étudiants ayant terminé leur cycle de formation. Ces entreprises seront partie prenante de la formation et il a été prévu que des premières initiatives (conférences de professionnels, visites de terrain...) seront engagées à destination des étudiants avant le mois de mars 2023.



Un conseil pédagogique du Département « Biologie – traitement de l'eau et gestion des déchets » sera organisé la dernière semaine du mois de mars 2023 à l'ES le Faucon. Il groupera la direction de l'établissement, des enseignants

du Département et des entreprises du secteur professionnels afin de passer en revue le plan de formation de la première année, les initiatives engagées par les professionnels vis-à-vis des étudiants et toutes propositions visant à renforcer la professionnalisation de la formation engagée.

Enfin des dispositions ont été prises pour renforcer les échanges et coopérations entre les enseignants de cette nouvelle filière et leurs homologues français du réseau USF.

Pour de plus amples renseignements, contacter le Professeur Xavier Alphaize, [xavier.alphaize@gmail.com](mailto:xavier.alphaize@gmail.com). ■

### **Nomination d'un nouveau Recteur de l'Université Kofi Annan de Guinée suite à l'appel international à candidatures, où l'USF l'a partagé auprès de ses membres.**

Après l'expiration du mandat de l'ancien Recteur de l'UKAG, cet établissement a sollicité l'USF afin de diffuser l'appel à candidatures au sein de son réseau. Ainsi a été envoyé un appel d'offre à près de 7000 de nos correspondants, et plusieurs candidatures ont été reçues. Finalement c'est le Professeur Laskri Mohamed Tayeb qui a été sélectionné.

Rappelons que Prof. Mohamed Tayeb Laskri a obtenu un Doctorat de 3ème cycle en informatique (France, 1987) puis un Doctorat d'Etat en Informatique à l'Université de Annaba (Algérie, 1995). Il était Responsable du Groupe de Recherche en Intelligence Artificielle GRIA au sein du Laboratoire de Recherche en Informatique LRI. Il était le Recteur de l'Université d'Annaba et le Président du Conseil Scientifique de l'Université d'Annaba 2002-2010. Depuis 2010, il est membre du conseil de la Nation (Sénat) en Algérie où il a présidé la commission des affaires étrangères. De plus, il était membre du Parlement Panafricain de 2012 à 2017 où il a présidé le Groupe Régional de l'Afrique du Nord (2015-2017)



Bonne chance pour lui.

Pour davantage de détails, contacter directement le recteur Laskri Mohamed Tayeb, <[recteur@ukaguinee.org](mailto:recteur@ukaguinee.org)>. ■

### **Mathématiques périscolaires : La relance des coopérations en Afrique**

Après les interruptions depuis 2020 dues au Covid, l'appui d'Animath<sup>2</sup>, soutenu par Campus-France, aux activités périscolaires en Afrique subsaharienne a repris dans cinq pays : Djibouti, Cameroun, Madagascar, Sénégal, et Congo-RDC. Des contacts prometteurs sont établis au Niger.



Dans chaque pays notre partenaire est une ONG créée pour l'occasion et travaillant avec les autorités académiques. Chacune a élaboré sa feuille de route pour l'année académique incluant le mode de fonctionnement des clubs lycéens, la réalisation d'un grand « Forum des maths », la participation à certains projets d'Animath (concours de cryptographie, ateliers d'initiation à la recherche, formation d'animateurs, préparation à des olympiades de maths, ...). Fin 2022, des sessions d'une semaine avec participation de mathématiciens et informaticiens français ont été organisées à Fianarantsoa, Djibouti et Dakar. D'autres sont prévues en avril et août à Yaoundé et Kinshasa.



A Djibouti, présentation télévisée du stage de décembre : <https://youtu.be/n-h5a7E9epE>  
Au Sénégal, deux sessions co-encadrées par trois animateurs venus de l'X, dont deux Sénégalais.

Dans les autres pays, Bénin, Burkina-Faso, Congo-RC, Côte d'Ivoire, Rwanda, le contact est maintenu et nous espérons pouvoir poursuivre ce qui avait été réalisé avec succès en 2019.

<sup>2</sup> <https://www.animath.fr/>

« **Forum** », « **Festival** », « **Restitution** », « **Subsidiarité** » : L'équipe de Kinshasa est à l'origine de plusieurs concepts nés lors des sessions Animath organisées au Congo :

- Le « Festival » (ou Forum) de Maths : Ouvrir largement la session et faire participer les adhérents des clubs à l'animation des divers ateliers.
- La « Restitution » : Dans les lycées, des ateliers tenus lors la session sont ensuite restitués sous forme d'ateliers plus larges animés par les élèves ayant suivi cette session.
- Le principe de « Subsidiarité » : Les animateurs de la session ne font pas ce qui peut être réalisé par les lycéens participants.

Christian Duhamel, Chargé des relations internationales, [www.animath.fr](http://www.animath.fr). ■

---